



FORMATION Fonction Publique Hospitalière (FPH)

Formation Compétences du CSE

Durée :

5 jours

Tarif individuel : 390€ net/jour/stagiaire

Tarif groupe : Nous contacter

Objectifs de la formation :

- Comprendre l'impact des réformes (actuelles et à venir) du système de santé sur l'offre de soins, la prise en charge du patient, l'organisation et les conditions de travail des agents
- Identifier vos moyens d'action en tant que membre du CSE, pour peser sur la politique de l'établissement et élaborer une stratégie d'action
- Être en capacité de lire, comprendre et interroger les documents fournis par le CSE
- Connaître le cadre juridique de l'intervention de la Formation Spécialisée du CSE (FSC) dans les établissements de plus de 200 agents ou quand elle est mise en place suite à un risque particulier (entreprise de moins de 200 agents).

Les particularités du système de santé en France : histoire et évolutions

- Les fondamentaux de la solidarité : l'articulation service public / assurance maladie
- La place et le rôle des divers acteurs du système de santé : Etat, collectivités locales, assurance maladie, corps médical
- L'organisation et les modalités de financement de la sécurité sociale : état des lieux et enjeux de la protection sociale solidaire
- Le système de protection sociale face aux besoins de la population : de l'enjeu de l'égalité en matière d'accès aux soins ... à celui du vieillissement

Le contexte des réformes hospitalières

- L'origine des réformes : rationalisation des dépenses publiques ou mise sous concurrence du système sanitaire et médico-social ?
- Les outils de la réforme du financement (ONDAM, T2A, EPRD...)
- Impacts de la loi HPST et de la loi Santé sur la gouvernance, l'offre de soins et les agents de la fonction publique hospitalière, la gouvernance et l'organisation du secteur médico-social, loi Buzyn, loi RIST...

La gestion économique et financière de l'établissement

- Les fondamentaux de la gestion économique et financière d'un établissement
- Les documents que l'employeur doit remettre au CSE
- La méthodologie d'analyse (repères-clés, points de vigilance...)
- Les liens entre gestion financière de l'établissement et conditions de travail

Attributions et missions des CSE et de la Formation Spécialisée du CSE (FSC) lorsqu'elle existe

- Le rôle des élus et leurs droits
- Les domaines d'intervention du CSE et de la FSC (lorsqu'elle existe) et l'articulation entre les deux instances
- L'information du CSE et ses attributions consultatives et les consultations de la FSC
- Les moyens d'action et le fonctionnement du CSE (réunions, décisions, avis, moyens matériels, heures de délégation...) et de la FSC
- La politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation : enjeux de la politique de formation
- La démarche stratégique de l'instance, en lien avec les autres instances, les organisations syndicales et le personnel



Cette formation s'inscrit dans un **parcours global de 10 jours de formation.**

Vous avez droit à la **formation complémentaire « Santé au travail du CSE » de 3 ou 5 jours.**

Inscription

1 - Au moins 30 jours avant la date de départ en formation

Demande de départ en formation

Envoyez à votre employeur, par courrier, votre demande



Modèle de demande de départ en formation

Téléchargez le bulletin d'inscription :

Remplissez la partie haute du bulletin intitulée « **A renseigner par le stagiaire** » et transmettez-le à l'employeur.



Bulletin d'inscription

Cette formation est intégralement prise en charge par ce dernier.

2 - Que doit faire le financeur ?

Il doit remplir la partie « **A renseigner par le financeur** » du bulletin d'inscription, sans oublier de mettre le cachet de l'établissement. Il doit ensuite l'adresser dans les plus brefs délais à Emergences : **par mail (scan) à inscription@emergences.fr**

3 - La réponse d'Emergences

A réception du bulletin d'inscription dûment complété, nous vous adressons par courriel la confirmation de votre inscription.

Une convocation accompagnée des modalités pratiques vous sera adressée avant le début de la formation. Nous transmettrons à votre employeur une convention de formation.

Vous souhaitez réaliser la formation pour un groupe à une autre date, dans vos locaux... ?

Nous pouvons vous transmettre un devis personnalisé pour une formation aux dates et lieu de votre choix. Cette formation sera organisée sur mesure en fonction de vos priorités et de vos attentes.

Pour ces formations spécifiques n'hésitez-pas à nous contacter
01 55 82 17 30 – info@emergences.fr

Nos délégués régionaux prendront contact avec vous afin d'analyser votre demande et vous proposer une formation « sur mesure ».